

Nouvelles pratiques sociales



Les services féministes : de l'autonomie à l'extension de l'État-providence

Diane Lamoureux

Volume 3, numéro 2, automne 1990

Pratiques féministes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301087ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301087ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

L'objectif poursuivi est de voir l'évolution des services féministes depuis leur mise en place à la fin des années 70 au Québec. Pour ce faire, trois thématiques seront abordées. D'abord, le contexte dans lequel se sont mis sur pied les services. Ensuite, les difficultés rencontrées par ces services. Finalement, l'avenir de ces services dans un contexte de remise en cause de l'État-providence.

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lamoureux, D. (1990). Les services féministes : de l'autonomie à l'extension de l'État-providence. *Nouvelles pratiques sociales*, 3(2), 33–43.
<https://doi.org/10.7202/301087ar>

❖ Les services féministes:
de l'autonomie
à l'extension
de l'État-providence

*Diane LAMOUREUX
Département de science politique
Université Laval*

L'objectif poursuivi est de voir l'évolution des services féministes depuis leur mise en place à la fin des années 70 au Québec. Pour ce faire, trois thématiques seront abordées. D'abord, le contexte dans lequel se sont mis sur pied les services. Ensuite, les difficultés rencontrées par ces services. Finalement, l'avenir de ces services dans un contexte de remise en cause de l'État-providence.

Les travaux de la Commission Rochon ont fourni l'occasion d'un débat sur les rapports entre les pratiques communautaires et les services étatiques dans le domaine de la santé et des services sociaux. Sans vouloir reprendre les travaux qui ont été produits dans ce cadre, je voudrais tout de même essayer de réfléchir sur les considérations qui peuvent s'avérer pertinentes à l'analyse des pratiques féministes de service. L'objectif poursuivi dans ce texte¹ consiste à voir l'évolution de ces services depuis leur mise en place à la fin des années 70, les problèmes auxquels ils ont été confrontés au cours de leur développement et la place qu'ils occupent actuellement dans les débats autour du «communautaire».

Il ne s'agit donc pas de faire le procès des services féministes ni même de juger de la pertinence de l'investissement d'une partie du mouvement des femmes dans les pratiques de services, mais plutôt d'indiquer certaines difficultés inhérentes à de telles pratiques. Qu'il soit donc clair que l'évolution dont je ferai état ici se fonde sur des tendances qu'on peut déceler au sein du mouvement des femmes, qui sont contrées par d'autres et qui, par conséquent, ne représentent nullement une fatalité et que le souci principal qui guide mon interrogation est de comprendre les dynamiques sociales induites par le féminisme non seulement en ce qui a trait à son propre développement, mais également à son impact social en général.

Trois thématiques structureront donc cette réflexion. Dans un premier temps, je compte analyser le contexte politico-stratégique qui a présidé à la mise sur pied des services féministes. Ensuite, je vais essayer de mettre en lumière les problèmes qui ont été soulevés par l'investissement d'une partie du mouvement des femmes dans ce type de pratique, tant en fonction de l'évolution du mouvement que des mutations de la conjoncture sociopolitique. Ceci me permettra finalement d'opérer une lecture de la crise de l'État-providence à partir de la dynamique générée par ces services.

Auparavant, il importe toutefois de préciser ce que j'entends par services féministes. Il s'agit des pratiques qui émanent du mouvement autonome des femmes et qui ont pour objet de répondre à des besoins sociaux. Les services sont animés à la fois par une volonté de conscientisation sociale et un projet d'offre de solutions immédiates aux problèmes concrets que rencontrent les femmes. Cependant, mon analyse s'appuie essentiellement sur l'expérience des maisons d'hébergement pour femmes battues et aurait besoin d'être nuancée pour rendre compte de l'ensemble des pratiques féministes de service.

1. Ce texte est basé sur une communication présentée en novembre 1988, lors du colloque de l'ICREF.

LA MISE EN PLACE DES SERVICES FÉMINISTES

Si l'on fait la comparaison avec les autres sociétés nord-américaines, l'apparition des pratiques de services au sein du féminisme québécois est relativement tardive. Jusqu'au milieu des années 70, celui-ci est très marqué par la pensée de gauche et son projet politique est fondamentalement constitué de revendications tournées vers l'avenir plutôt que de modes d'intervention pratique sur le présent.

Au nom d'un projet révolutionnaire, les féministes d'alors ont tendance à disqualifier rapidement, sous prétexte de réformisme, tout aménagement social qui ne repose pas sur le renversement des structures existantes. Par ailleurs, leur vision de la libération des femmes est intimement associée à la construction d'une société socialiste qui fournira les préalables, nécessaires mais non suffisants, pour une véritable égalité entre les catégories sociales de sexe².

Ce n'est qu'à partir du moment où se structure une composante féministe radicale³ à l'intérieur du féminisme québécois (ce que nous pouvons, grosso modo, faire coïncider avec la parution du journal *Les têtes de pioche*), qu'une diversification des préoccupations et des pratiques est rendue possible. Alors que le féminisme de la première moitié des années 70 se structure fondamentalement autour de la notion d'égalité, l'apparition du féminisme radical va entraîner une plus grande insistance sur la notion d'autonomie.

Cette autonomie se développe simultanément sur plusieurs plans. Je laisse ici de côté l'aspect organisationnel (non-mixité des groupes et indépendance par rapport aux groupes mixtes), qui constituait déjà un «acquis» depuis 1969. Ce qui m'intéresse particulièrement, étant donné la problématique qui sera développée ici, c'est l'autonomie politique et programmatique. Cela implique à la fois le côté autosuffisant du mouvement, dans le sens où la lutte des femmes n'a pas à se rapporter à

2. Cette première phase du féminisme québécois a déjà fait l'objet d'un certain nombre d'études auxquelles je renvoie les lectrices et lecteurs pour lesquels elle n'est pas familière. Voir en particulier LAMOUREUX, 1986; LANCTÔT, 1980; O'LEARY et TOUPIN, 1982.

3. Shulamith Firestone définit ainsi le féminisme radical: «Il voit les questions féministes non seulement comme la priorité centrale des femmes, mais également de toute analyse révolutionnaire d'ensemble. Il refuse d'admettre les analyses de la gauche non pas parce qu'elles sont trop radicales, mais parce qu'elles ne sont pas assez radicales» (FIRESTONE, 1970: 37 – ma traduction). Un texte plus récent tente de faire la synthèse entre diverses conceptions du féminisme radical en Europe et en Amérique du Nord et le définit pour sa part de la façon suivante: «[...] les tendances radicales convergent dans leur dénonciation de la société patriarcale, dans leur refus d'expliquer l'infériorisation des femmes par des arguments d'ordre naturel ou biologique et dans la primauté qu'elles accordent aux luttes des femmes. L'argument prévalent est que les femmes sont opprimées et exploitées individuellement et collectivement sur la base de leur identité sexuelle» (DESCARRIES et ROY, 1988: 9).

aucune autre et est pleinement signifiante en elle-même, et la possibilité pour les femmes de définir comme elles l'entendent, sans en référer automatiquement à d'autres problématiques sociales, le contenu de leur lutte.

C'est là un aspect crucial des conceptions autonomistes du politique, aspect commun à l'ensemble de ce qu'on a qualifié de «nouveaux mouvements sociaux» (Cohen, 1985; Offe, 1985). Le monde politique et l'action politique n'y sont pas perçus comme organisés par une seule logique sociale; le pouvoir y apparaît comme un lieu vide ou plus exactement comme suffisamment décentralisé pour ne pas pouvoir être conquis par un acte unique ni obéir à une seule logique. Bref, la pensée politique autonomiste table sur l'hétérogénéité du social et, par conséquent, sur la multiplicité des lieux et des temps d'intervention.

À partir du moment où l'accent est mis sur l'hétérogénéité, cela permet deux mutations majeures au sein des pratiques féministes. D'une part, l'insistance ne porte plus sur un projet d'avenir, mais sur une subversion du présent. Il s'agit de commencer à construire, sans attendre le grand soir, ces lendemains qui chantent et de refuser de poser comme préalables des changements de structures dont on ne sait quand ils surviendront. D'autre part, cela implique de traquer le pouvoir dans toutes ses manifestations, y compris les plus infimes et intimes, et d'entreprendre de changer la vie maintenant. Dans ce sens, le féminisme radical constitue effectivement un réformisme radical, puisqu'il poursuit radicalement des réformes sociales (Cohen, 1985: 667-669).

L'autonomie suppose également un type de rapport particulier entre théorie et pratique. Contrairement à la conception usuelle, le féminisme tire justement sa radicalité du fait qu'il ne procède pas d'une théorie forclosée. Comme le soulignait déjà Christine Delphy, découvrir l'oppression quelque part ne témoigne que de son existence, pas de son étendue ni de sa profondeur, ce qui l'amenait à préciser que «la lutte féministe consiste autant à découvrir les oppressions inconnues, à voir l'oppression là où on ne la voyait pas, qu'à lutter contre les oppressions connues» (Delphy, 1977: 30).

De la même façon qu'il existe une hétérogénéité du social, il y a de multiples façons de problématiser une question mais surtout, la problématisation ne doit pas enclorre le champ de la réflexion et laisser la voie libre à des dérapages et des digressions qui constituent souvent le lieu de la création. Dans ce sens, la théorie est amenée à se construire au fur et à mesure que les pratiques se développent puisque, à travers les pratiques, ce sont des aspects insoupçonnés d'un problème qui émergent,

ce sont des liens, qui n'apparaissent pas toujours à l'analyse abstraite, qui s'imposent à l'esprit.

C'est dans ce contexte que nous devons situer le développement de services féministes. Pour celles qui s'y sont engagées, de telles pratiques correspondaient à la fois à une expérimentation de rapports sociaux différents et à une volonté d'imposer une rupture radicale du train-train quotidien. Sans attendre que la société en vienne à reconnaître que la violence contre les femmes constitue un problème social et non un trait de comportement individuel, il s'agissait pour ces militantes d'imposer simultanément leur problématisation sociale et d'offrir des solutions de rechange aux femmes afin qu'elles puissent se sortir du cercle vicieux de la victimisation.

Cette double dimension n'est pas anodine. On a beaucoup insisté, dans la récente vague féministe, à travers le slogan «Le personnel est politique», sur le fait que nombre de situations auxquelles sont confrontées les femmes ne résultent pas de rapports interpersonnels, mais plutôt de rapports sociaux de sexe. Construire des alternatives sociales vis-à-vis de ce qui était alors perçu comme des comportements individuels, c'était donc imposer dans la réalité des pratiques sociales une partie de ce qui était supposé par le slogan. En même temps, cela répondait à un impératif de changer la vie dès maintenant, sans attendre que le consensus social parvienne à des solutions acceptables. Bref, il s'agissait de créer des îlots d'émancipation et d'expérimentation sociale.

Ces pratiques de services ont permis d'accroître de façon substantielle la diffusion des thématiques féministes. Longtemps cantonné à un mouvement d'idées et à une bataille idéologique, le féminisme allait enfin pouvoir, par des pratiques effectives, rejoindre la masse des femmes. Et c'est exactement ce qui s'est passé. Les services ont rendu possible la jonction entre un certain discours féministe et la réalité quotidienne de bon nombre de femmes. Les féministes allaient finalement pouvoir faire la preuve que la «condition féminine» n'est pas un donné immuable mais un produit social, susceptible donc de faire l'objet d'un nouveau contrat.

Cependant, cette jonction s'est opérée dans un contexte où le mouvement était en pleine expansion, où ses terrains d'intervention se multipliaient et où son action se déployait au moins sur un double registre. D'un côté, des pratiques permettant d'expérimenter dès à présent des réalités sociales nouvelles. De l'autre, des revendications politiques se poursuivant sur le terrain institutionnel et ne perdant pas de vue les dynamiques sociales d'ensemble.

La mise sur pied des services survient donc à un moment où le féminisme, en théorie et en pratique, connaît un essor important. Ce n'est qu'un des moyens utilisés par le mouvement pour s'incarner socialement. De plus, la dynamique revendicative est indissociable de la prestation de services. Rapidement cependant, les services allaient générer leurs propres contradictions et imposer des problématiques de plus en plus détachées de l'autonomie pour se concentrer sur la gestion, qui se situe inexorablement dans l'ordre de la répétition.

LES PROBLÈMES ENTRAÎNÉS PAR LES SERVICES

Les services, quelle que soit l'optique dans laquelle on les développe, engendrent presque inévitablement trois types de problèmes. Leur absence serait surprenante; c'est dans la façon dont les groupes qui y sont confrontés y réagissent que peuvent se dessiner diverses avenues politiques. Ces trois problèmes sont l'argent, la professionnalisation et le rapport dispensatrices-usagères.

Nous ne sommes pas sans savoir que la plupart des services émanant des luttes sociales dépendent de l'État pour leur financement. Peu importe le palier de gouvernement qui subventionne, les services sont en grande partie liés aux subventions gouvernementales⁴. Or ces subventions se caractérisent d'une part par la multiplicité des programmes et des éléments subventionnables par chacun des programmes, et d'autre part par le caractère épisodique de telles subventions.

Voyons ce que cela signifie concrètement. La politique de subventions périodiques et non nécessairement consécutives entraîne des hauts et des bas dans les disponibilités financières des groupes et surtout une incapacité de prévoir à long terme. Grosso modo, de six mois en six mois, les groupes ne savent ni s'ils recevront un financement adéquat ni quelles seront les dépenses admissibles dans les programmes qui existeront encore. Dans un tel cadre, ou la dispensation de services relève du bénévolat, ou cela constitue un emploi que l'on doit souvent combiner à d'autres. Dans tous les cas, cela introduit des clivages dans les collectifs initiateurs de telles pratiques.

Deux types de clivages se remarquent dans tous les cas. D'abord, celui entre celles qui sont salariées dans le projet et celles qui ne le sont

4. Une analyse organisationnelle des maisons d'hébergement mentionne, par ordre d'importance, les sources de financement suivantes: ministère de la Santé et des Services sociaux, projets de développement d'emploi, campagnes d'autofinancement, dons des communautés religieuses, Centraide, Secrétariat d'État, subventions municipales et cartes de membres (PELLETIER et CRAIG, 1988: 17).

pas. La salarisation de certaines entraîne souvent un fonctionnement à deux vitesses des collectifs: la vitesse des permanentes, qui vivent quotidiennement l'aspect service, et celle des bénévoles qui doivent combiner leur implication dans la pratique de services avec un autre emploi, rémunéré celui-là. Les disponibilités temporelles et les ressources financières des deux types de militantes impliquées dans le projet varient donc considérablement. Le second clivage concerne le rapport entre les «pratiques» et les «politiques». Il y a tout un monde entre l'analyse politico-sociale de la problématique des femmes battues, par exemple, et les solutions concrètes possibles pour les femmes qui aboutissent à la maison d'hébergement féministe. Quel aspect est privilégié dans le travail du collectif: trouver des moyens d'enrayer la violence contre les femmes au niveau sociétal ou essayer de trouver, au cas par cas, les solutions, aussi parcellaires et partielles soient-elles, réalisables à court terme?

La deuxième question qui surgit dans la pratique des services est celle de la professionnalisation. Elle se fait sentir principalement sous deux aspects. Le premier, c'est que le thème de lutte devient un emploi. À travers les pratiques de services, plusieurs militantes se sont trouvées un emploi. En soi, personne ne songerait à le leur reprocher, mais le fait que le militantisme devienne une façon de gagner sa vie n'est pas sans faire surgir un certain nombre de problèmes. D'abord, cela accroît la course aux subventions puisqu'on tente à la fois de maintenir les emplois et d'assurer de meilleures conditions de travail à celles qui les occupent⁵; la défense du service et la justification sociale de sa nécessité deviennent donc en partie une défense de l'emploi. De plus, cela génère une volonté d'efficacité accrue. Le service, de moyen qu'il était dans une problématique sociale de lutte féministe, a tendance à devenir une fin en soi (Hilton, 1989: 326). Or qu'est-ce qui nous garantit qu'un centre d'hébergement pour femmes battues est la meilleure solution possible à la violence conjugale? L'efficacité a également tendance à prendre la forme d'une qualification professionnelle, au sens traditionnel du terme (les diplômes appropriés), des femmes qui travaillent dans les pratiques de services. Cela introduit une similitude de formation entre celles qui travaillent dans les services féministes et celles qui œuvrent dans les services étatiques⁶. Cette

5. Cependant, l'étude à laquelle nous avons déjà fait référence fait état d'un taux de roulement très élevé chez le personnel des maisons d'hébergement, la moitié des intervenantes n'exerçant cette fonction que depuis un an ou moins (PELLETIER et CRAIG, 1988: 29).

6. Il s'agit bien entendu d'une tendance, mais, selon PELLETIER et CRAIG, 32,8% des travailleuses des maisons d'hébergement détiennent un diplôme universitaire (1988: 28). En ce qui concerne la catégorie de personnel pour laquelle ils ont identifié le domaine d'étude, à savoir les coordonnatrices, mentionnons que 12,9% d'entre elles détiennent un diplôme en travail social et 16,1% en animation (1988: 53).

uniformisation de la formation a tendance à entraîner une conformité de l'intervention. C'est ce phénomène qui a amené certaines à parler de «thérapisation» (Tahon, 1985: 38-39) des femmes. Cela pose en outre toute la question du rapport entre dispensatrices de services et usagères.

À cet égard, la pratique a imposé des réalités dramatiquement différentes du projet de départ. Les services ont été conçus comme lieu d'autonomie des femmes non seulement parce qu'ils fonctionnaient indépendamment des services sociaux étatiques, qu'ils reposaient sur une analyse féministe et qu'ils étaient gérés sur une base collectiviste et non hiérarchique, mais également parce qu'ils devaient contribuer à une prise en charge par les femmes de leur propre vie.

Inconsciemment, on a longtemps espéré élargir les rangs du féminisme militant sur la base des services. Certes, ils étaient vus comme un moyen d'offrir des solutions concrètes et immédiates à des femmes vivant des problèmes, mais ils avaient également pour fonction de contribuer à l'élargissement de la conscience féministe des femmes qui vivaient ces problèmes (la fameuse dialectique de l'existence et de l'étendue dont il a été question précédemment). Dans ce cadre, on pensait, par exemple, que des femmes battues pouvaient très bien assumer le fonctionnement concret d'une maison de femmes battues et qu'à court terme les militantes qui assuraient le suivi du fonctionnement du service seraient remplacées par d'ex-hébergées qui s'en seraient sorties et deviendraient ainsi disponibles pour aider d'autres femmes.

La réalité a imposé un désenchantement. Les femmes qui arrivent dans une maison d'hébergement sont dans une situation de crise et d'isolement. Ce qu'elles y cherchent avant tout, c'est une prise en charge extérieure. Elles se retrouvent de plus dans un milieu étranger, ayant à composer avec des étrangères dans leur quotidien, et prises dans l'engrenage de démarches officielles que souvent elles ne maîtrisent pas. Ce n'est pas le meilleur temps pour les amener à prendre en charge la maison ni même leur propre sort.

Quand elles s'en sortent, et c'est le cas d'une infime minorité, leur plus grand souci est généralement d'oublier cette période plutôt traumatisante de leur vie. Là encore, cela les rend très peu disponibles pour prendre en charge le service. Elles ne retournent tout simplement plus à la maison d'hébergement.

Dans un tel contexte, les rapports entre dispensatrices de services et usagères peuvent difficilement devenir des rapports de réciprocité. Ils tendent plutôt à se modeler sur le maternage dans la mesure où ils correspondent à un modèle de production-consommation, ce qui constitue

le schéma classique des services sociaux. Les féministes deviennent donc les «thérapeutes» d'autres femmes, des expertes des femmes, et ce type de lien n'est pas sans poser problème par rapport à l'autonomie des femmes. Il a plutôt tendance à générer la perpétuation d'une situation de dépendance que l'acquisition d'une autonomie personnelle.

Par ailleurs, la thérapisation est intimement liée au maintien des services. Dans la mesure où les féministes se transforment en thérapeutes, elles ont besoin de «thérapisées». Cela confine donc les usagères dans leur rôle de victimes. Un mouvement qui s'est construit sur l'unité de la condition des femmes et la sororité comme réponse politique à l'oppression doit au moins réfléchir sérieusement à ces questions.

Ces problèmes ont été d'autant plus amplifiés qu'au fil des ans les pratiques féministes se sont presque réduites aux services. La quasi-disparition des autres facettes du mouvement a également contribué à transformer les services en fins en soi, dans la mesure où ils constituent le lieu principal de visibilité sociale du féminisme. Par ailleurs, la disparition de lieux de débats et de prises de conscience a condamné les services à une certaine répétition du même et les a empêchés de se renouveler soit à la lumière de la découverte de nouvelles dimensions de l'oppression, soit en fonction de l'approfondissement de leur réflexion. Le quotidien des services se révèle fort engluant.

LES SERVICES FÉMINISTES ET LE DISCOURS NÉO-LIBÉRAL

Au risque de choquer certaines militantes, je dirais que les services féministes plaisent à l'État. Cela ne l'empêche certes pas d'être chiche avec les subventions et de se faire de plus en plus demandeur de garanties (Beaudry, 1984: 22), mais quelque part, ils arrivent très bien à se situer dans un contexte idéologique de remise en cause partielle de l'État-providence. Précisons toutefois que cette remise en cause de l'État-providence au Québec prend la forme d'un questionnement du rôle de l'État comme initiateur, financier et promoteur des projets et non celle d'une remise en cause du principe de la solidarité sociale.

La première séduction est évidemment d'ordre financier. Les services féministes, comme chacune sait, coûtent beaucoup moins cher que des services comparables qui seraient offerts par l'État. Moins de béton, de moindres salaires, pas de charges sociales, et possibilité de recours au bénévolat et au financement public.

Elle est ensuite d'ordre politique. Même si l'État s'en mêle peu, les services sont offerts. Il est donc aisé de se faire du capital politique sur quelques grenailles financières ou sur l'existence même de services (Hilton, 1989: 332). Et puis, les énoncés de politiques peuvent toujours s'appuyer sur l'expertise qui a été développée au cours des ans par les féministes, sans bien sûr reconnaître explicitement leur contribution. De plus, ces services coïncident tout à fait avec la logique de prendre appui sur le communautaire plutôt que d'étendre les services sociaux étatiques. Des femmes prennent en charge des problèmes de femmes, quel tableau idyllique!

Enfin, l'État est parfaitement au courant de la professionnalisation de ces services. D'abord parce que ses exigences subventionnaires ont contribué à la formalisation des qualifications professionnelles des intervenantes. Ensuite parce qu'il a forcé le regroupement de ces services en réseaux complémentaires (Hilton, 1989: 332). Certes, cette connaissance ne s'accompagne pas d'une reconnaissance, mais elle rassure quant à la relative inutilité de mettre en place des services étatiques correspondants. Une partie des besoins sociaux est comblée sans que l'État ait à s'y impliquer vraiment. Le risque de situations sociales trop explosives est donc atténué.

Quelle solution cela laisse-t-il aux féministes? Le regroupement en réseau reflète un certain mimétisme par rapport à l'organisation étatique. En même temps, le réseau a servi à atténuer les disparités de financement entre les diverses maisons d'hébergement et a rendu possible une intervention mieux concertée et, dans une large mesure, plus efficace auprès de l'appareil d'État.

L'insistance sur l'expertise et la professionnalisation vont dans le sens de revendiquer des conditions de travail comparables à celles qui prévalent dans les secteurs public et parapublic. Cependant, la précarité du financement consenti aux maisons d'hébergement ne laisse pas entrevoir beaucoup d'espoir de ce côté. Ce qui est beaucoup plus envisageable, c'est un certain transfert de ressources féministes vers le secteur étatique, qui s'inscrit dans la logique du taux de roulement élevé du personnel des maisons d'hébergement, dont nous avons fait état plus haut.

La défense de l'État-providence à laquelle se livrent certaines féministes va également dans le sens de l'intégration étatique. Cependant, il est peu probable que les maisons d'hébergement seront susceptibles d'être intégrées telles quelles à un service d'État, puisque contrairement à ce qui s'est passé dans les années 70 avec les cliniques populaires, la tendance n'est pas à l'expansion des services étatiques, mais plutôt à un transfert

de certaines activités vers le secteur communautaire. Il est toutefois à prévoir que dans un contexte de restrictions budgétaires, l'État sera encore plus tatillon dans la normalisation des dépenses.

Bibliographie

- BEAUDRY, Micheline (1984). *Les maisons des femmes battues au Québec*, Montréal, Albert Saint-Martin.
- COHEN, Jean L. (1985). «Strategy or Identity: New Theoretical Paradigms and Contemporary Social Movements», *Social Research*, vol. 52, n° 4, 663-716.
- DELPHY, Christine (1977). «Nos amis et nous», *Questions féministes*, n° 1, 21-49.
- DESCARRIES-BÉLANGER, Francine et Shirley ROY (1988). *Le mouvement des femmes et ses courants de pensée: essai de typologie*, Ottawa, ICREP.
- FIRESTONE, Shulamith (1970). *The Dialectic of Sex*, New York, Bantam Books.
- HILTON, N. Zoé (1989). «One in Ten: The Struggle and Disempowerment of the Battered Women's Movement», *Revue canadienne de droit familial*, vol. 7, n° 2, 313-335.
- LAMOUREUX, Diane (1986). *Fragments et collages*, Montréal, Éditions du remue-ménage.
- LANCTÔT, Martine (1980). *Genèse et évolution du mouvement féministe à Montréal*, mémoire de maîtrise, département d'histoire, UQAM.
- O'LEARY, Véronique et Louise TOUPIN (1982). *Québécoises deboutte!*, tome 1, Montréal, Éditions du remue-ménage.
- OFFE, Claus (1985). «Challenging the Boundaries of Institutional Politics», *Social Research*, vol. 52, n° 4, 817-863.
- PELLETIER, Guy et Francine CRAIG (1988). *Les maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale: étude organisationnelle*, Montréal, Université de Montréal.
- REGROUPEMENT PROVINCIAL DES MAISONS D'HÉBERGEMENT ET DE TRANSITION POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE (1987). *La sexualité blessée*, Montréal.
- REGROUPEMENT PROVINCIAL DES MAISONS D'HÉBERGEMENT ET DE TRANSITION POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE (1988). *La problématique des femmes victimes de violence conjugale*, Montréal.
- TAHON, Marie-Blanche (1985). «Dompter le sauvage», *Conjoncture et politique*, n° 6, 31-41.